

Agent de Service Médico-Social – Titre Professionnel (TP ASMS)

- L'emploi s'exerce sous la hiérarchie partagée du responsable hôtelier, et soignant au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.
- L'agent de service médico-social **réalise le nettoyage et le bionettoyage des locaux de l'établissement et contribue aux prestations du service hôtelier.**
- Dans le respect des limites de sa fiche de poste et des compétences de chaque métier, l'agent de service médico-social vient **en appui de l'équipe soignante pour accompagner le résident** dans les gestes de la vie quotidienne.
- Tout au long de son service, l'agent de service médico-social **est attentif au résident, communique avec lui de manière adaptée et bienveillante.**

Objectifs

A l'issue de leur formation, les apprenants devront être en capacité :

- de réaliser le **nettoyage et le bionettoyage des locaux** en s'adaptant à la présence des résidents ;
- de contribuer aux **prestations du service hôtelier** en respectant les standards de qualité de l'établissement ;
- d'accompagner le résident dans **les gestes de la vie quotidienne** en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé.

Public concerné et pré-requis

- Hommes ou femmes, demandeurs d'emploi ou salariés, inscrits dans un parcours de validation professionnelle dans l'aide à la personne ; en particulier, l'accompagnement de personnes dépendantes en raison de l'âge ou d'un handicap.
- Les candidats doivent avoir déposé leur dossier d'inscription et être admissibles à l'issue des épreuves de positionnement.
- Ils doivent aussi disposer d'un financement de la formation.

Votre intervenant

La formation est assurée par des formateurs issus du monde professionnel.

Notre démarche

L'apport théorique est complété par des stages d'immersion au sein de structures collectives.

- une pédagogie active et participative ;
- des mises en situation professionnelle et des analyses de pratiques ;
- un accompagnement et un suivi individualisés.

Moyens techniques

FINANCEMENTS POSSIBLES

- **Salariés en alternance**: contrat de professionnalisation, Pro-A ou contrat d'apprentissage.

Dans le cadre des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, la formation étant prise en charge financièrement, aucune contribution financière ne sera demandée à l'apprenant.

- **Demandeurs d'emploi** : demande d'acceptation de prise en charge de la formation auprès de votre conseiller France Travail.
- **Salariés en transition professionnelle** : CPF de transition professionnelle (Transitions pro) après dépôt et étude de votre dossier auprès de leurs services.
- **Compte personnel de formation** (CPF) .

Nous vous accompagnons au montage de votre dossier de financement, contactez-nous.

Dans tous les cas, merci de nous contacter pour toute demande de devis.

Livrables

Aucune session n'a eu lieu en 2024. Les résultats de la session 2025-2026 seront affichés à la suite de la session.

En savoir plus

Pour plus d'information sur :

- **Les débouchés et perspectives d'évolution** :
[Agent / Agente de service médico-social – ASMS : métier, études, diplômes, salaire, formation | CIDJ](#)
- **La possibilité de valider un/ou des blocs de compétences (rubrique blocs de compétences)** :
[RNCP35028 – TP – ASMS](#)
- **Les équivalences ou passerelles (rubrique liens avec d'autres certifications professionnelles)** :

[RNCP35028 – TP – ASMS](#)

- **Le taux d'insertion en emploi :**

En attente de la mise à jour de la fiche RNCP.

Certification

Code RNCP : 35028

Certificateur : ministère du travail du plein emploi et de l'insertion

Date d'enregistrement de la certification : 03/11/2020

Evaluation

- Des évaluations au terme de chaque CCP.
- Une évaluation finale sur plateau technique
- Un entretien avec un jury professionnel.

La validation de chaque CCP peut se faire séparément et se conclut par un entretien final.

FORMATION INITIALE

Durée : Formation en alternance avec : 441 heures de formation théorique en centre et 9 semaines minimum de stage pratique en entreprise

Tarif : Merci de nous contacter pour toute demande de devis.

Niort

Date(s) :

Du 1er juin au 16 septembre 2026

Périgny

Date(s) :

Du 1er juin au 16 septembre 2026

Demande de contact

[Pré inscription](#)

[Demande de devis](#)

[Demande d'inscription](#)

Dernière modification le 29 janvier 2026 à 16h18

IFP ATLANTIQUE
Rond-Point de la République, 17 180 PERIGNY
05 46 50 52 80
contact@ifpatlantique.fr